

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie d'avoir pourvu aux besoins du service public conformément aux exigences de la reconstruction et à l'aide à donner aux soldats de retour du front.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je pris Dieu Tout-Puissant de faire pénétrer dans notre esprit des conseils raisonnables et prudents, d'inspirer à tout notre peuple la volonté de travailler et d'économiser, et de continuer les bienfaits de la paix et de la prospérité dans notre Patrie.

L'ORATEUR du Sénat alors dit :—

C'est le plaisir de Son EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce Parlement soit prorogé jusqu'à samedi le 20e jour de décembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à samedi, le 20e jour de décembre prochain.

EDGAR N. RHODES,

Orateur.

OTTAWA : Imprimé par J. DE L. TACHÉ, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi. 1919.